

ANNEXE EAU POTABLE

Annexe 19 : Commune de Septèmes-les-Vallons

1°/ Population desservie

La population servant de base au calcul des équipements du PLU est de : 10 794 habitants (données INSEE 2014). Le nombre d'abonnés pour l'eau potable est de 3 476. Le parc des compteurs au 31/12/2016 est de 2 622 sur Septèmes-les-Vallons.

2°/ Besoins en eau potable

La consommation actuelle pour les communes de Marseille et Septèmes-les-Vallons est de 58 361 851 m³/an.

3°/ Ressources en eau et traitements de potabilisation

Les eaux du Verdon, via le Canal de Provence, constituent la ressource principale en eaux brutes pour la commune. Elles sont traitées par l'usine de Vallon Dol. La capacité de cet ouvrage est de 157 500 m³/j.

Cependant les réseaux de distribution alimentés par les trois usines de potabilisation situées sur Marseille (Sainte-Marthe, Vallon Dol et Saint-Barnabé) sont maillés et peuvent se secourir l'une l'autre. Les usines de Sainte Marthe et Saint Barnabé traitent les eaux de la Durance amenées par le Canal de Marseille.

Les trois usines disposent d'importants bassins d'eau brute (respectivement 450 000 m³, 3 000 000 m³ et 145 000 m³) qui servent à la fois de réserves et de bassins de décantation. La production moyenne est de 2,4 m³/s pour une capacité de 6,1 m³/s.

Il est à noter que le Canal de Marseille peut être secouru par le Canal de Provence en amont des prises d'eau des usines de Sainte Marthe et Saint Barnabé.

Une ressource souterraine de secours est également disponible sur Marseille. Il s'agit du Puits Saint Joseph. Il prélève des eaux karstiques au travers de forages réalisés à partir de la Galerie de la Mer des anciennes mines de Gardanne. Il a une capacité d'environ 450 L/s, qui pourrait être utilisée en cas de pollution des deux ressources en eau de surface. Les eaux pompées en secours sont acheminées vers l'usine de potabilisation de Sainte Marthe.

Les traitements appliqués aux eaux superficielles sont :

- Une coagulation-décantation (à l'exception du centre de Vallon Dol où la coagulation est immédiatement suivie par l'étape de filtration) ;
- Une filtration sur sable ;
- Une désinfection à l'ozone ;
- Une chloration.

Les besoins futurs à l'horizon 2040 peuvent être satisfaits avec la capacité de production de l'usine actuelle de Vallon Dol :

Projection 2040	Unité	50 % du temps	5 % du temps	Pointe
Volume journalier eau traitée	m ³ /j	62 100	94 700	106 965

La Métropole étudie la possibilité de porter la capacité de l'Usine de Vallon Dol à 2 600 L/s (voire 3 000 L/s) pour compléter le secours du secteur desservi par l'usine de Sainte Marthe. L'extension de l'usine de Vallon Dol servirait principalement à secourir l'usine de Ste Marthe jusqu'à l'horizon 2040 (excepté en période de pointe).

4°/ Distribution

La commune de Septèmes-les-Vallons comporte un réseau de 48,8 km et 4 stations de pompage :

- Peyrards : 13 m³/h
- Peyrets : 153 m³/h
- Sinière : 29 m³/h
- Hauts de Septèmes : 24 m³/h

Ce réseau est alimenté depuis le réseau de Marseille.

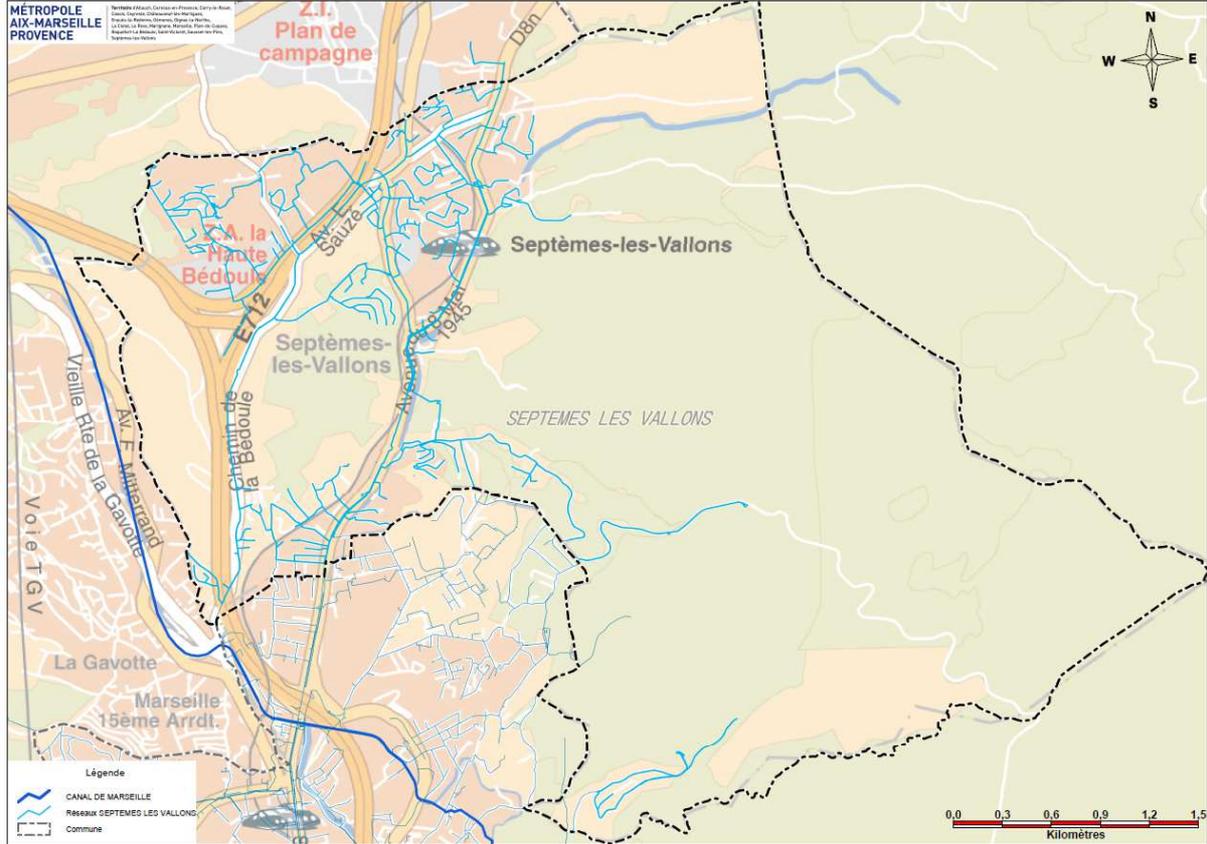
5°/ Réserves

La commune de Septèmes-les-Vallons compte un total de 8 cuves réparties sur 6 sites différents pour un volume total de 5 050 m³ :

- Castor Isabella (300 m³)
- Haute Bédoule (1 500 m³)
- Mayans (1 500 m³)
- Peyrard (500 m³)
- Rougère (1 000 m³)
- Pin II (250 m³)

L'autonomie de la commune, résultant des réserves des réseaux est estimée à 20 h.

6°/ Schéma du réseau actuel :



Plan schématique du réseau d'alimentation en eau potable de Septèmes-les-Vallons

Le profil hydraulique schématique du réseau est représenté dans le tome générique relatif à l'alimentation en eau potable du Territoire Marseille Provence.

